



LES PERMANENCES

Mardi	9 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 00
Jeudi	Animation 9 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 00
Vendredi	Permanence 9 h 00 - 12 h 00 sur rendez vous Animation 1 vendredi sur 2	13 h 30 - 17 h 00

-  Permanences téléphoniques et physiques (02.98.37.98.58)
-  Temps d'animation auprès des enfants accompagnés de leur assistant•e Maternel•e ou de leur parent.

Attention, pour des raisons de service, les plannings peuvent être amenés à changer ponctuellement. Informations complémentaires mises à jour sur répondeur ou à l'affichage au bureau.



 02.98.37.98.58

CONTACTS

RPE de Gouesnou
 Maison de l'Enfance
 14 rue du Vieux Bourg
 29850 GOUESNOU
Tél. : 02.98.37.98.58 / 06.37.25.63.83
rpe.gouesnou@enjeuxdenfance.fr
 Suivez-nous sur Facebook : *Causeries du relais*



*Ce service est financé par la Ville de Gouesnou
 et la Caisse d'Allocations Familiales*

RPE

RELAIS PETITE ENFANCE

**un service gratuit,
 proche de vous**

**Un lieu pour les parents, les enfants
 et les assistants maternels :**

- Informations
- Accompagnement
- Rencontres
- Echanges
- Animations



**EN JEUX
 d'enfance**
 Relais Petite Enfance

SCIC En Jeux d'Enfance
 RPE Gouesnou - 02.98.37.98.58
www.enjeuxdenfance.fr

*Vous êtes parent ou allez le devenir ?
Vous recherchez un mode d'accueil ?*

Vous trouverez au RPE des renseignements sur :

- les différents modes d'accueil existants sur le territoire : crèche, halte-garderie, chez un assistant maternel, accueil à domicile, etc.,
- la liste et les disponibilités des assistants maternels,
- vos droits et les aides dont vous pouvez bénéficier,
- vos devoirs d'employeur,
- comment réaliser un projet d'accueil, un contrat de travail.

Les professionnels du Relais

- vous accompagnent dans vos démarches administratives,
- vous guident en fonction de vos attentes, de vos besoins et de vos capacités financières.



Avec le RPE, trouvez des solutions pour concilier vie familiale et vie professionnelle.

Le Relais, un service gratuit pour tous, des réunions d'information,

*Vous êtes ou souhaitez devenir
assistant maternel
ou garde d'enfants à domicile ?*

LE RPE

- **Vous informez** sur la professionnalisation, la demande d'agrément, vos obligations et vos droits en tant que professionnel de la petite enfance.
- **Vous accompagnez** dans votre profession (contrat de travail, convention collective, rémunération...).
- **Vous proposez** des temps d'information et d'échanges autour de vos pratiques professionnelles, des conférences et des soirées à thème, des ateliers et des animations, la possibilité de rencontrer d'autres professionnels.
- **Met à votre disposition** une documentation spécifique, des espaces de jeux et de rencontres.



des conférences, des rencontres, des animations, des spectacles,

*Et pour
les enfants ?*



LE RPE, C'EST AUSSI :

- Des temps d'éveil pour les enfants non-scolarisés accompagnés d'un adulte (assistant maternel, garde à domicile, parents...).
- Un espace aménagé et sécurisé pour vivre des temps ludiques et profiter avec d'autres enfants d'activités et jeux variés.
- Un lieu de socialisation et de découvertes pour le tout-petit, un espace convivial de rencontre et d'échanges pour l'adulte qui l'accompagne.



des sorties, des échanges, de l'écoute et du soutien

